

Raid Bellovaque de l'Olympique de Belloy sur somme

Fiche d'inscription

**Joindre les justificatifs indiqués au paragraphe sécurité
Seul un dossier complet autorisera la participation au raid**

Nom de l'équipe : _____

Cocher la Case

Equipe Feminime

Equipe Mixte

Equipe Masculine

	Participant 1	Participant 2
Participant 1	Capitaine	
Nom		
Prénom		
Sexe (F/M)		
Taille du Tee Shirt		
Date de naissance		
Adresse Postale		
Téléphone		
Téléphone portable pour l'épreuve		
Email		
Numéro de licence		
Nom du Club ou Association		

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du Règlement et je m'engage à le suivre

Nom : _____ Date et Signature : _____

Nom : _____ Date et Signature : _____

ZEME RAID AVENTURE BELLOVAQUE

Organisé par l'Olympique de Belloy sur Somme

du 29 et 30 Avril 2014

Plus de 60km sur 2 jours avec de nouvelles épreuves

- Tir à l'arc
- Biathlon
- Relais
- Course d'orientation 15km
- Course à pied 6km
- VTT 33km
- Trail de nuit 5km

Reservez votre week end pour découvrir une véritable aventure humaine

Renseignements : 06/12/82.22/57

Mail : xavierchenedec-pouye@stf.fr

Site : www.belloyraidbellovaque.webnode.fr

IPNS, ne pas jeter sur la voie publique

Règlement de la seconde édition du Raid Aventure Bellovaque de l'Olympique de Belloy sur Somme

Art 1 : Condition de participation

Il faudra obligatoirement être par équipe de 2, tous agé de 15 ans et plus. Chaque participant devra se munir de sa licence sportive en cours de validité ou d'un certificat médical obligatoire à joindre avec la fiche d'inscription. Le Bulletin complet accompagné des pièces demandées sera obligatoire et le règlement de 60€ par équipe libellé à l'ordre de "Olympique de Belloy" à retourner au plus tard avant le 1er Avril 2014 (aucune inscription sur place le jour du Raid) à l'adresse suivante : Mr Pouyez Xavier, 3 route d'Amiens 80140 Woiriel. Pour les mineurs une autorisation parentale sera obligatoire.

Art 2 : Sécurité

Les équipes partiront à 2 et termineront à 2. Les parcours seront faits par un fléchage au sol et par des panneaux. Des signaleurs seront présent sur le parcours en liaison téléphonique. Le déplacement se fera dans le respect du code de la route

Art 3 : Secours

Les signaleurs présents au point de sécurité assureront les premiers soins et feront appel au secours public si nécessaire. Un poste de secours sera installé au départ de chaque course. Un plan de secours sera transmis aux pompier et aux ambulances les plus proches.

Art 4 : Assurances

Les organisateurs sont couverts par une assurances Responsabilité civile, il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

Art 5 : Déroulement de l'épreuve

Les membre d'une même équipe seront tenu de rester ensemble durant les épreuves sous peine d'être disqualifiés. Chaque capitaine se verra remettre lors du Briefing, les cartes nécessaires aux différentes activités et le règlement du Raid

Accueil : Le Samedi dès 8h00 et avant midi

Le classement tiendra compte de la composition des équipes : Féminines, Mixtes et Masculines.

L'accueil des équipes se fera au stade de football de Belloy à partir de 8h00

Les épreuves seront les suivantes :

Course à pied (6km)

VTT (33km)

Trial de nuit (5km)

Course d'orientation (+ ou - 16km)

Biatlon (2km)

Tir à l'arc

Relais course à pied VTT

Des ravitaillements vous seront proposés lors des épreuves, au stade pour la course à pied, la course d'orientation et le VTT au 17 km. Les horaires des épreuves seront indiqués sur le site/ Le repas du Samedi soir vous sera servi entre 20h00 et 21h30, aucune épreuve n'aura lieu durant ce laps de temps; Le dimanche matin un petit déjeuner sera servi de 7h30 jusqu'à 9h00 puis 13h00 pour le déjeuner.

Art 6 : Les consignes

Les équipes ne devra pas se séparer du début à la fin. Les équipes seront clairement informées du règlement si elle ne le respecte pas, elle sera exclue.

Art 7 : Le matériel

Chaque concurrent devra se munir de son propre VTT en bon état de fonctionnement, un casque obligatoire, sans la présence du casque l'équipe ne participera pas au Raid. Chaque équipe devra posséder :

Un kit de réparation VTT, une trousse à pharmacie, une lampe frontale (1 par pers)et une bousole.

Art 8 : Hébergement et repas

Un terrain sera mis à disposition pour le bivouac. Les douches et le sanitaires seront mis à disposition pour les participants. Pour les douches des heures d'ouverture seront indiquées sur le site. Le repas du Samedi midi sera à la charge du participant, les autres repas sont compris dans l'inscription. Une restauration et une buvette seront mises à disposition pour tous. Il est vivement conseillé de dormir sur place.

Art 9 : Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, sachant que tout est mis en œuvre pour la sécurité. Les parcs VTT et voitures seront gardées.

Elle se dégage de toute responsabilité civile en cas de dégradation volontaire, ou tout autre fait dus à la malveillance.

Art 10 : Droit à l'image

L'acceptation de ce règlement vaut autorisation expresse pour les organisateurs du Raid Aventure Bellovaque ainsi que leurs ayants droits tel que les partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquels les coureurs pourraient apparaître, prises à l'occasion de sa participation à cette manifestation, sur tous supports et documents promotionnels pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, et les traités en vigueur.

Art 11 : Les récompenses

Chaque participant se verra remettre le maillot du Raid fournit par l'organisation, une médaille pour chaque participant, ainsi qu'une tombola avec tirage au sort, la présence du participant sera obligatoire pour retirer les lots.

Attention le nombre d'équipe sera limité à 50, elle seront enregistrées par ordre d'arrivée

Il faut renvoyer le dossier complet avant le 1er Avril 204

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail

xavier@benedicte.pouyez@sfr.fr

ou

tel : 06.12.82.22.57

Chaque concurrent s'engage à avoir pris connaissance du règlement et à l'accepter

Fait le :

Nom, Prénom des 2 participants :

Signatures des 2 participants :